



Syndicat CNI

Syndicat des Professionnels de Santé

LETTRE OUVERTE DU SYNDICAT CNI

AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Lundi 10 janvier 2022

Monsieur le Président de la République,

Depuis des années, le Syndicat CNI revendique, se mobilise et dénonce les conséquences délétères des restrictions budgétaires, mais nous n'avons pas été entendus...

Nous n'avons eu de cesse de demander l'arrêt des fermetures de lits, l'augmentation des effectifs en regard des charges de travail et non pas en corrélation avec les moyennes de taux d'occupation par services, mais nous n'avons pas été entendus...

Nous avons, à juste titre, exigé des revalorisations salariales à la hauteur des compétences de chacun pour relever le niveau de rémunération des professionnels de santé en France à la moyenne de celle des professionnels de l'OCDE, mais nous n'avons pas été entendus...

Nous avons demandé la revalorisation des indemnités de nuit, dimanche et férié, mais nous n'avons pas été entendus...

Pour favoriser l'attractivité des métiers de la santé et la fidélisation des professionnels, nous avons demandé la valorisation des diplômes universitaires, mais nous n'avons pas été entendus...

Nous n'aurions pas dû avoir besoin de demander, puisque vous nous l'aviez promis « la santé n'a pas de prix » et vous avez clamé haut et fort que tous les moyens nécessaires seraient mis en œuvre pour accompagner les professionnels et faire en sorte que notre système de santé « tienne » mais, il va falloir accepter de le reconnaître, il s'effondre.

Les niveaux de revalorisation salariale actés dans les accords du Ségur de la Santé ont généré beaucoup d'incompréhension, de colère et de frustration. Les professionnels n'ont pas vu sur leurs fiches de payes les montants annoncés. Pire encore, vous et votre gouvernement avez omis de leur dire très clairement qu'il fallait attendre au moins 20 ans, pour la plupart, avant de percevoir la totalité des revalorisations promises. Cette temporalité n'était pas un détail mais rassurez-vous, à présent, les professionnels l'ont bien compris.

Devant les difficultés grandissantes des hôpitaux à faire face à la crise sanitaire, vous venez de répondre une nouvelle fois par un saupoudrage de prime pour les infirmiers de réanimation et de soins critiques... Une nouvelle prime qui ne répond pas à la revendication d'une formation qualifiante, financièrement valorisée pour l'ensemble des personnels de réanimation.

Cette nouvelle prime ciblée à la fois sur une fonction et sur un secteur en particulier génère des inégalités de traitement à la fois avec les plus proches collègues mais aussi avec tous les professionnels des autres services.

La mesure 18 du Ségur de la Santé promettait de faire de l'amélioration de la qualité de vie au travail une priorité en termes de formation et d'organisation du travail... Près de deux ans plus tard, les conditions de travail continuent à se dégrader, Monsieur le Président.

Le choc d'attractivité promis n'est pas là et les mesures permettant la fidélisation des agents encore moins. Pour le moment, les établissements de santé en sont réduits à limiter la fuite inexorable des compétences.

La crise sanitaire à laquelle nous faisons face depuis deux ans a permis de mettre en lumière les difficultés du système de santé français. Elle a aussi exacerbé ces difficultés, mais elle n'est pas la seule responsable de tous les problèmes.

Elle n'est pas responsable du manque de considération et de reconnaissance dont nous souffrons,

Elle n'est pas responsable du désamour des agents pour l'Hôpital Public,

Elle n'est pas responsable de la décadence de notre Système de Santé depuis plus de 30 ans.

Alors, vous n'êtes pas non plus responsable de ces trente dernières années, Monsieur le Président, nous direz-vous, certes. Mais, il y a cinq ans, vous avez accepté de diriger la France et le constat que nous faisons aujourd'hui est que nous n'avons pas le sentiment d'avoir été plus entendus que précédemment sur les questions en lien avec la santé...

Les revalorisations salariales ressemblent plus à un rattrapage de plus de dix ans de gel du point d'indice et ne concernent pas tous les professionnels, la reconnaissance des spécificités des compétences et des responsabilités demeure insuffisante et surtout, Monsieur le Président, surtout, les professionnels ne retrouvent ni les valeurs qui les ont portés vers ces métiers de la santé, ni le sens à leur engagement.

Alors, Monsieur le Président, en ce début d'année 2022, nous appelons de nos vœux pour que l'Hôpital Public, pilier du système de santé, soit au centre de vos préoccupations en 2022 et les professionnels de santé au cœur de vos attentions. Croyez bien que l'histoire et les citoyens ne retiendront pas les annonces mais seulement les résultats !

Dans l'attente de vos réponses et des actions que vous ne manquerez pas de mettre en œuvre afin de répondre avec réactivité aux attentes des professionnels de santé, veuillez agréer, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.

Céline DUROSAY
Secrétaire Nationale Syndicat CNI

Syndicat CNI

Adresse : 2 rue de la Milétrie - CS 90577-86021 Poitiers Cedex **Tél :** 07 86 20 16 11 **Mail :**
secretariatnationalcni@gmail.com / **Site :** www.syndicat-cni.org